

cune décision d'ordre international voulant qu'il y ait une maille de dimension plus grande.

J'ai promis d'être bref, monsieur le président. Puis-je demander au ministre de nous parler, lorsqu'il adressera la parole, du succès qu'ont eu les cages d'acier et formuler quelques commentaires au sujet du problème de la limite de trois milles et de douze milles, particulièrement en ce qui a trait à notre littoral? Je voudrais qu'il nous donne ensuite une idée du succès du régime d'assurance ou d'indemnisation à l'égard des cages et des embarcations.

M. Macdonnell: Monsieur le président, il est très téméraire pour quelqu'un qui demeure dans une ville de l'intérieur de s'aventurer à parler de pêche. Nous avons quelques cours d'eau dans le comté de Greenwood. Une petite rivière le parcourt et porte le nom de Don. Il y en a parmi vous qui l'ont traversée. Elle aboutit au lac Ontario. Cependant, j'hésiterais à donner à mon adversaire libéral aux prochaines élections du poisson provenant de cette petite rivière.

La seule excuse que j'aie de me lever c'est que je veux venir au secours du ministre. Il le faut, sinon il sera complètement inondé, recouvert, étouffé par l'avalanche, la cataracte de louanges qu'il a reçues. Remarquez que je m'associerais à ces compliments. Je n'ai pas pu entendre le discours du ministre, mais je l'ai lu dans le hansom et l'ai trouvé très intéressant. Je crois toutefois qu'il y a une limite à tout et j'ai cru bon de lui donner quelques minutes de répit. Il m'en remercie, et je lui en suis reconnaissant.

Une autre chose, aussi, m'est venue à l'idée. C'est avec regret que je constate l'absence du secrétaire d'État. Il semble grand dommage que l'honorable député de Bonavista-Twillingate ne participe pas à ce débat-ci. Nous avons en effet entendu de véritables sagas au sujet de son élection. Nous avons reçu des échos de discours prononcés par lui avec un estomac mouvant à bord de bateaux mouvants et il me semble, en vérité, que nous devrions l'entendre. Il me semble qu'il sera grand dommage qu'il ne participe pas au débat. Que serait-ce si l'habitant de Toronto ne parlait pas de son métro ou si celui de la Saskatchewan ne nous entretenait pas de la rivière du même nom et de la pollution de ses eaux, ou si l'honorable représentant de Winnipeg-Nord-Centre ne participait pas au débat sur les pensions?

Cela dit, je reprends le sujet, non pour critiquer, mais pour exprimer, au nom du ministre, un certain soulagement à l'idée qu'il lui reste encore du travail à accomplir. Comme j'écoutais certains discours, j'ai eu l'im-

pression que, tel le Créateur, il n'avait plus rien à faire que de contempler son œuvre et de dire qu'elle était bonne.

A mesure que le temps passait, je commençais à voir qu'il restait quelque chose à faire, ce qui m'a beaucoup soulagé, car je sais que le ministre est un travailleur et n'aime pas à rester inoccupé. En écoutant les discours, j'étais convaincu au début que le prix du poisson avait monté à un niveau inconcevable; que le coût de revient avait, par contre, baissé d'une façon extraordinaire et que les bénéfices étaient extrêmement importants. Je ne suis pas certain qu'il en soit ainsi. Le ministre nous le dira quand il reprendra la parole.

J'ai conclu, en écoutant les discours, qu'il restait certaines choses à faire. J'ai compris qu'il fallait encore étudier les rognons et le foie des jeunes phoques. Voilà une question sur laquelle le ministre peut se pencher. J'ai appris que le prix de la ficelle n'était pas absolument ce qu'il fallait; qu'il existait, d'autre part, un problème du commerce international, et c'est sur ce point que je poserai une question au ministre. Même en lisant avec soin son discours, je constate qu'il n'a pas mentionné le Brésil. Il a parlé de plusieurs autres pays, mais pas du Brésil. J'ai également remarqué que le député de Grand-Falls-White-Bay a signalé que le commerce extérieur de Terre-Neuve accusait une régression, et j'ai compris que le Brésil avait été un de nos débouchés les plus importants.

A ce sujet, je ne veux soulever qu'une question d'ordre général, afin que le ministre puisse nous donner des explications. Lorsqu'il s'arrêtera sur ce point, il pourra peut-être profiter de l'occasion pour nous expliquer la déclaration formulée par le ministre du Commerce, lequel, je suppose, s'occupe maintenant du côté commercial des problèmes. Le ministre du Commerce a formulé, en février dernier, une remarque que je ne comprends pas encore et qu'il ne nous a jamais expliquée. Il a dit, ainsi qu'en fait foi la page 2228 du hansom:

On m'a rappelé aujourd'hui que nos ventes à l'Amérique du Sud ont fléchi. On s'est demandé si mon voyage là-bas n'y était pas pour quelque chose.

Les députés se rappellent que le ministre du Commerce s'est rendu au Brésil au début de 1953; la plupart d'entre nous supposons que ce voyage avait pour but d'accroître notre commerce avec le Brésil. C'est un fait qu'au retour du ministre il s'est produit un fléchissement remarquable. Le ministre en a donné une explication un peu exceptionnelle. Je la soumets à son collègue des Pêcheries, qui ne manque pas de ressources; je suis sûr